

Mastère spécialisé[®] IPAD
Innovations et politiques pour une
alimentation durable

Livret du participant

2020-2021



SOMMAIRE

Encadrement administratif et pédagogique	3
Présentation de la formation	4
Architecture de la formation IPAD	6
Validation des UE	8
Fiches détaillées des unités d'enseignement (UE et Modules)	9
Mission professionnelle	25
Planning annuel prévisionnel de la formation	28

Des évolutions mineures pouvant se produire dans la mise en œuvre des enseignements, le contenu du présent livret n'a pas de valeur contractuelle.

ENCADREMENT ADMINISTRATIF ET PEDAGOGIQUE

Administratrice provisoire de l'Institut Agro	Anne-Lucie WACK
Directeur de l'IRC	Khalid BELARBI khalid.belarbi@supagro.fr
Directrice adjointe de l'IRC	Sylvie AVALLONE sylvie.avallone@supagro.fr
Responsable académique et administrative	Gaëlle BOSIO gaelle.bosio@supagro.fr
Responsable scientifique et pédagogique Montpellier SupAgro	Stéphane FOURNIER stephane.fournier@supagro.fr
Responsable scientifique et pédagogique CIRAD	Nicolas BRICAS nicolas.bricas@cirad.fr
Coordinatrice pédagogique	Maylis RAZES maylis.razes@supagro.fr
Assistante de formation	Nathalie SALINAS nathalie.salinas@supagro.fr
Accueil des étudiants étrangers	Gisèle ANDRE gisele.andre@supagro.fr

Auxquels s'ajoutent les enseignants chercheurs de Montpellier SupAgro, des enseignants et/ou chercheurs du Campus Agropolis ou d'autres écoles/universités et organismes de recherche, ainsi que d'autres professionnels.

La formation est labellisée par la Chaire Unesco Alimentations du Monde (AdM), qui prend une part active dans les enseignements et l'encadrement des participants.

Directeur de la Chaire Unesco AdM	Nicolas BRICAS nicolas.bricas@cirad.fr
Secrétaire général de la Chaire Unesco AdM	Damien CONARE damien.conare@supagro.fr
Chargée de projets de la Chaire Unesco AdM	Mathilde COUDRAY mathilde.coudray@supagro.fr

PRESENTATION DE LA FORMATION

Introduction et objectifs

Le développement de systèmes alimentaires durables, garantissant l'accès des populations à une alimentation en quantité et qualité suffisantes, la minimisation de l'empreinte écologique des filières et une rémunération équitable pour les producteurs constitue un défi mondial pour les décennies à venir.

Certains des acteurs de ces systèmes, à l'échelle individuelle et collective (firmes, organisations de producteurs, Etats, organisations internationales, société civile ...), cherchent à renouveler leurs stratégies, leurs liens et leurs pratiques. Des innovations techniques, politiques et organisationnelles apparaissent : certification de normes sociales ou environnementales, évolution des modes de gouvernance, re-localisation de l'agriculture et de l'agroalimentaire, développement de circuits courts, ...

Ces innovations interviennent dans un environnement économique, social, politique et technologique rendu de plus en plus complexe par la mondialisation des échanges et l'évolution des modes de gouvernance.

Les objectifs de la formation sont ainsi de fournir les clés de lecture permettant d'appréhender la complexité, la diversité et les évolutions récentes des systèmes alimentaires, et d'apporter des connaissances et compétences sur les « fronts d'innovation ».

L'accent est mis sur les méthodes et outils opérationnels, les connaissances et les compétences d'expertise stratégique permettant d'agir dans cet environnement complexe et d'œuvrer à la durabilité économique, sociale et environnementale de ces systèmes, aux échelles locale, nationale et internationale.

Organisation de la formation

L'ensemble de la formation se déroule sur 13 mois, avec :

- 8 mois d'enseignements théoriques, pratiques et de travaux individuels ou de groupe, de septembre à avril ;
- 4 à 5 mois consacrés à la réalisation d'une mission professionnelle à partir de mai.

Cinq Unités d'Enseignement (UE) composent les enseignements théoriques ; trois d'entre elles sont découpées en modules (cf. Architecture de la formation).

L'organisation hebdomadaire de la formation est généralement de 5 jours de formation du lundi au vendredi. L'amplitude horaire habituelle est 9h30 – 17h15 avec une pause méridienne. Dans certains modules, une amplitude horaire spécifique pourra être adoptée. Le vendredi après-midi est souvent consacré à la présentation de travaux de groupes et/ou à un bilan collégial « Que retenir de la semaine » (QRS).

Les enseignements ont majoritairement lieu sur le Campus Lavalette de Montpellier SupAgro, à l'Institut des régions chaudes (situé 1101 avenue d'Agropolis, à proximité immédiate du site principal du Cirad). Les cours ont alors lieu en salle 2-37 (sauf exception).

Certains enseignements ont lieu sur le Campus de la Gaillarde, campus principal de Montpellier SupAgro, qui se situe 2 place Viala à Montpellier. La salle est indiquée au cas par cas.

Approche pédagogique

Les enseignements sous forme de cours occupent un volume horaire réduit, laissant la place à de multiples phases d'enseignements pratiques sous la forme d'échanges, de table ronde, de workshop avec le/les intervenant(s) ainsi qu'à des travaux tutorés, réalisés individuellement ou en groupe.

De nombreux intervenants professionnels sont mobilisés, auxquels se rajoutent des conférences lors de séminaires. Des périodes sur le terrain sont réservées, dont une au moins sous commande professionnelle.

Langues d'enseignement

Les enseignements se font généralement en français. Certains cours ou conférences auront lieu en anglais, et bon nombre des documents fournis (articles, rapports d'évaluation, études de cas, logiciels...) seront dans cette même langue. Les restitutions peuvent également se faire en anglais. Une bonne maîtrise de l'anglais est donc indispensable.

Dans les pages suivantes, l'architecture générale de la formation est présentée. Le contenu de chaque unité d'enseignement (UE) et de chaque module est ensuite détaillé sous forme de fiches. En fin de livret, vous trouverez le calendrier annuel de la formation.

Le règlement des études IPAD fourni et signé en début d'année doit être respecté (disponible sur l'intranet).

ARCHITECTURE DE LA FORMATION IPAD

Unités d'enseignement (UE)	Modules	Dates	ECTS
UE 1 « Comprendre une agriculture familiale par l'approche systémique » (3 semaines)	1 semaine en centre pour la présentation de la mission et de la méthodologie, suivie de 2 semaines de stage collectif sur le terrain	Du 14 septembre au 2 octobre 2020	4
UE 2 « Contexte et enjeux de l'agriculture et de l'alimentation » (5 semaines)	Module 2-1 « Agriculture et alimentation : la durabilité en question » (4 semaines)	Du 5 octobre au 30 octobre 2020	8
	Module 2-2 « Analyse de la gouvernance des systèmes alimentaires » (1 semaine)	Du 2 novembre au 6 novembre 2020	
UE 5 * « Etude d'une innovation »	<i>Travail personnel sur l'étude d'une innovation et la recherche de stage</i>	Du 9 novembre au 13 novembre 2019	
UE 3 « Méthodes et outils de l'évaluation de la durabilité et de l'intervention » (7 semaines)	Module 3-1 « Évaluation de l'empreinte environnementale des systèmes alimentaires » (2 semaines)	Du 16 novembre au 27 novembre 2020	11
	Module 3-2 « Outils d'évaluation économique et sociale des systèmes alimentaires » (3 semaines)	Du 30 novembre au 18 décembre 2020	
Vacances de fin d'année (2 semaines)		Du 21 décembre 2020 au 3 janvier 2021	
UE 3	Module 3-3 « Accompagner l'innovation pour un développement durable » (2 semaines)	Du 4 janvier au 15 janvier 2021	
UE 5 * « Etude d'une innovation »	<i>Travail personnel sur l'étude d'une innovation et la recherche de stage</i>	Du 18 janvier au 22 janvier 2021	
UE 4 « Innovations pour des systèmes alimentaires durables » (8 semaines)	Module 4-1 « Politiques urbaines d'alimentation durable » (1 semaine)	Du 25 janvier au 29 janvier 2021	12
	Module 4-2 « Re-territorialisation de l'agriculture et de l'alimentation » (2 semaines)	Du 1 février au 12 février 2021	
Vacances (1 semaine)		Du 15 au 19 février 2021	
UE 5 * « Etude d'une innovation »	<i>Travail personnel sur l'étude d'une innovation et la recherche de stage</i>	Du 22 février au 5 mars 2021	
UE 4	Module 4-3 « Normalisation des systèmes alimentaires, attentes et pratiques des consommateurs » (2 semaines)	Du 8 mars au 19 mars 2021	

UE 5 * « Étude d'une innovation »	Travail personnel sur l'étude d'une innovation	Du 22 mars au 2 avril 2021	
JIPAD (journée des innovations pour une alimentation durable)		Le 1er avril 2021	
UE 4	Module 4-4 « Inclusion de la société civile : lobbying et plaidoyer » (1 semaine)	Du 6 avril au 9 avril 2021	
	Module 4-5 « Innovations pour la sécurisation alimentaire et nutritionnelle » (2 semaines)	Du 14 avril au 23 avril 2021	
* UE 5 « Étude d'une innovation »	<i>Projet individuel, réalisé tout au long de l'année, présenté lors de la JIPAD</i>	<i>Temps libéré tutoré réparti d'octobre à avril</i>	10
UE 6 - MISSION PROFESSIONNELLE (5 mois entre mai et octobre) Projet de stage à présenter semaine du 17 mai			30
Total ECTS			75

Evènements également inclus dans l'emploi du temps :

- Séminaire de rentrée de la Chaire Unesco Alimentations du monde : les matinées du 7/10, 8/10, 15/10, 16/10, 22/10, 23/10/2020 ;
- Soutenances de la promotion 2019-2020 : le 9 octobre 2020 ;
- Colloque sur l'éducation à l'alimentation : le vendredi 11 décembre 2020 à Montpellier ;
- Colloque annuel de la Chaire Unesco Alimentations du monde à Montpellier le 5 février 2021 ;
- Déplacement en Biovallée de la Drôme : 12 et 13 avril 2021.

VALIDATION DES UE

Pour être diplômé, il faut valider les 75 ECTS de la formation (voir répartition ci-dessus).

Les ECTS d'une Unité d'Enseignement (UE) sont acquis lorsque la note à l'UE est supérieure ou égale à 10/20.

Dans le cas des UE constituées de modules (UE2, UE3 et UE4), chaque module est évalué séparément. Deux types de validation sont pratiqués à l'échelle des modules :

- L'évaluation notée, individuelle ou de groupe
- L'évaluation par validation/non validation (sur la base de la présence et de la participation)

Au sein d'une UE, on considère la moyenne des notes obtenues aux différents modules (moyenne devant être supérieure ou égale à 10 pour valider l'UE) : la note à l'UE est la moyenne des modules pour lesquels une note a été donnée. Un coefficient proportionnel à la durée du module est affecté à chaque note de module, par exemple : coefficient 4 pour un module de quatre semaines, coefficient 1 pour une semaine. Dans le cas des évaluations notées, toute note inférieure à 7/20 implique cependant un rattrapage. Dans le cas des évaluations par validation/non validation, la non validation du module implique un rattrapage.

Cas particulier de l'UE3 : en plus de l'évaluation de chaque module, l'UE3 fait l'objet d'une évaluation via un examen individuel sur table en temps limité portant sur la totalité des enseignements des 3 modules qui lui sont constitutifs. Dans ce cas-là, la note obtenue à l'examen compte pour 50% de la note finale de l'UE ; les 50% restants sont constitués par les résultats obtenus aux modules (moyenne des notes obtenues à chaque module affectée d'un coefficient proportionnel à la durée du module).

Les rattrapages peuvent faire l'objet d'un examen oral ou écrit ; ils sont définis par chaque responsable(s) de module. Les rattrapages doivent être passés avant le départ en stage. Il est à la charge du participant qui a besoin d'une session de rattrapage de s'organiser pour avant son départ en stage.

FICHES DETAILLEES DES UNITES D'ENSEIGNEMENT (UE ET MODULES)

4 ECTS	UE 1 : Comprendre une agriculture familiale par l'analyse systémique
Responsables pédagogiques	
Christian BARANGER, Montpellier SupAgro – DEFIS christian.baranger@supagro.fr Pierre LE RAY, Montpellier SupAgro – DEFIS pierre.leray@supagro.fr Frédéric LHOSTE, Montpellier SupAgro – DEFIS frederic.lhoste@supagro.fr	
Mots-clés	
système agraire – agricultures familiales – pratiques – système de production – système d'activité	
Compétences	
<p>Cette UE permet aux participants n'ayant pas de connaissances en agriculture et agro-alimentaire d'acquérir les notions, les outils et les concepts permettant de comprendre les logiques et les pratiques des agriculteurs d'une petite région agricole, dans leur diversité.</p> <p>En fin de module, les étudiants sont capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre les grandes problématiques du développement agricole et rural - mettre en œuvre une démarche d'analyse pluridisciplinaire et multi-échelles des exploitations agricoles familiales intégrant les dimensions techniques, économiques, sociales et environnementales - évaluer les performances technico-économiques des exploitations et la durabilité des dynamiques en cours sur le territoire - rendre compte de manière intelligible des logiques et des pratiques des agriculteurs et agricultrices, dans leur diversité (typologie) - formuler un diagnostic et proposer des réponses à une commande professionnelle 	
Programme	
<p>La première semaine est consacrée aux apports théoriques qui préparent une mise en situation sous la forme d'un stage collectif les 2 dernières semaines (mise en œuvre d'une analyse du système agraire dans une petite région agricole française). Cet exercice concret d'analyse et de diagnostic est le fil conducteur permettant d'introduire les concepts mobilisés, la méthode d'analyse, la discussion sur la durabilité des systèmes analysés et les liens entre système agraire, politique agricole et métiers du développement territorial, ainsi que la discussion sur les méthodes d'analyse des réalités agricoles.</p>	
Evaluation	
Evaluation des travaux de groupe pendant le stage collectif ; évaluation individuelle par les pairs.	

8 ECTS	UE 2 : Contexte et enjeux de l'agriculture et de l'alimentation
Responsable pédagogique	
Nicolas Bricas, Cirad, UMR Moisa et Chaire Unesco Alimentations du Monde nicolas.bricas@cirad.fr	
Mots-clés	
Crise alimentaire - Développement durable - Enjeux institutionnels et politiques - Prospective - Gouvernance	
Objectifs	
<p>Cette UE vise à présenter les enjeux contemporains de l'agriculture et l'alimentation et leur origine, à la fois au travers de l'histoire longue, des jeux institutionnels et politiques et de l'évolution des formes de gouvernance. Elle vise également à comprendre le projet de « développement durable » appliqué à l'agriculture et l'alimentation et à porter un regard critique sur les solutions privés et publiques apportées aujourd'hui, invitant à les dépasser.</p>	
Programme	
<p>Cette UE est composée de deux modules successifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 2.1 « Agriculture et alimentation : la durabilité en question » Responsables : Nicolas Bricas (Cirad, UMR Moisa et Chaire Unesco Alimentations du Monde) et Benoît Daviron (Cirad, UMR Moisa) – Durée : 4 semaines • Module 2.2 « Analyse de la gouvernance des systèmes alimentaires » Responsables : Betty Wampfler et Pasquale Lubello (Montpellier SupAgro, UMR Moisa) – Durée : 1 semaine 	
Compétences	
<p>Compétences thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension du contexte et des enjeux de l'agriculture et de l'alimentation, sur le projet de développement durable appliqué à l'agriculture et l'alimentation et sur les débats en cours - Maîtrise des concepts de sécurité alimentaire, développement durable, transition agro-écologique, gouvernance - Connaissance de la diversité des acteurs intervenant dans les systèmes alimentaires et de leurs stratégies et capacité d'analyse critique de leurs discours <p>Compétences transversales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité de synthèse de la littérature - Capacité à travailler en groupe - Capacité d'écoute de la pluralité des points de vue et de formalisation des débats sous forme de controverses 	
Evaluation	
Chacun des modules dispose de sa propre modalité d'évaluation.	

4 semaines	UE 2 module 2.1 : Agriculture et alimentation : la durabilité en question
Responsables pédagogiques	
Nicolas BRICAS, Cirad, UMR Moisa et Chaire Unesco Alimentations du Monde nicolas.bricas@cirad.fr Benoît DAVIRON, Cirad, UMR Moisa benoit.daviron@cirad.fr	
Mots-clés	
Crise alimentaire – Développement durable – Histoire longue – Enjeux institutionnels et politiques	
Compétences	
<p>L'objectif de ce module est de présenter le contexte général dans lequel se situent les débats sur les enjeux et l'avenir des systèmes alimentaires. Différentes interventions viseront ainsi à rendre compte d'une part de l'histoire et des origines du système alimentaire industriel, d'autre part des critiques et controverses qu'il suscite aujourd'hui. Le module présentera ensuite le projet de développement durable et la mobilisation qui s'opère au travers d'une multitude d'initiatives citoyennes, entrepreneuriales et politiques, du local au global. Il invite à en identifier les intérêts et les limites pour alimenter une réflexion critique qui permette de construire de nouvelles formes d'action et de politiques.</p> <p>Ce module permet donc de comprendre les enjeux contemporains de l'agriculture et de l'alimentation et de développer un regard critique sur les mots d'ordre de la durabilité.</p>	
Programme	
Ce module alterne des conférences, notamment organisées par la Chaire Unesco Alimentations du Monde dans le cadre du séminaire ouvert "Les enjeux contemporains de l'alimentation", des travaux personnels de lecture, de visionnage de vidéo et de préparation et présentation orale de synthèses, et des temps de débats.	
Evaluation	
Examen écrit individuel et qualité des travaux personnels réalisés et de la participation aux débats	

1 semaine	UE 2 module 2.2 : Analyse de la gouvernance des systèmes alimentaires
Responsables pédagogiques	
Betty WAMPFLER, Montpellier SupAgro, UMR Moisa betty.wampfler@supagro.fr Pasquale LUBELLO, Montpellier SupAgro, UMR Moisa pasquale.lubello@supagro.fr	
Mots-clés	
Gouvernance – marchés agricoles et alimentaires – politiques publiques – normes – société civile – participation	
Compétences	
<p>Les crises alimentaires de la dernière décennie n’ont pas été seulement des crises de la production agricole, mais le résultat de la défaillance des mécanismes de coordination et de gouvernance des systèmes agro-alimentaires. Cette gouvernance combine à des degrés divers selon les contextes, des mécanismes de marché, de politique publique, de normes privées ou publiques. Elle implique différents types d’acteurs, « historiques » (Etats, organisations internationales, firmes agro-alimentaires et grande distribution...), mais aussi de « nouveaux » acteurs : instances politiques infra et supra nationales, structures de certification, organisations issues de la société civile (organisations professionnelles agricoles, agro-alimentaires, interprofessions, organisations rurales, ONG, associations de consommateurs, organisations de défense des droits humains...).</p> <p>Dans ce contexte, ce module a pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d’appréhender l’analyse de la gouvernance des systèmes alimentaires à différentes échelles ; - de réfléchir aux modalités d’accompagnement de l’innovation en matière de gouvernance, et au rôle des professionnels dans ce processus. 	
Programme	
<p><u>Concept de gouvernance</u> : Principaux modes de gouvernance qui se sont succédé historiquement, émergence de nouveaux processus (normalisation, certification...) et de nouveaux acteurs.</p> <p><u>1980 / 2000, une gouvernance dominée par les marchés</u> : étude de la structure des marchés agricoles internationaux, du rôle des firmes, des organisations et négociations commerciales internationales, des droits de propriété intellectuelle et du marché du vivant... Les limites de la gouvernance par les marchés seront analysées (risques endogènes, instabilité structurelle).</p> <p><u>Aujourd’hui une gouvernance plurielle</u> : le marché infléchi par les normes, les politiques publiques, l’émergence de la société civile, l’émergence de nouveaux acteurs privés</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Signes de qualité, certifications, normes : comment s’articulent marchés, normes, politiques et quel impact sur les systèmes agro-alimentaires b) Des politiques « publiques », réhabilitées et démultipliées à différentes échelles : comprendre et analyser une politique publique, mythes et réalités des politiques participatives, réflexion sur l’articulation et les marges de manœuvre des politiques nationales / internationales, politiques et négociations internationales c) Emergence de nouveaux acteurs de la société civile : formes, valeurs, modes d’intervention, articulation avec le marché, les normes, les politiques. 	
Evaluation	
Le mode d’évaluation / validation sera précisé au début du module.	

11 ECTS	UE 3 : Méthodes et outils de l'évaluation de la durabilité et de l'intervention
Responsable pédagogique	
Stéphane FOURNIER, Montpellier SupAgro, UMR Innovation stephane.fournier@supagro.fr	
Mots-clés	
Développement durable – méthodes – outils – études d'impact – prospective – évaluation analyse de cycle de vie – processus d'innovation	
Objectifs	
<p>Cette UE est conçue sous un angle très opérationnel, les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'appréhender de nombreux outils et méthodes de mesure de la durabilité dans différents domaines en lien avec l'alimentation : analyse d'impact de systèmes de production, de projets de développement ou de politiques publiques, évaluation ex post et ex ante, prospective. Ces différents outils et méthodes sont abordés de façon critique, afin de comprendre le contexte dans lequel ils ont été produits, leurs intérêts et leurs limites. L'objectif étant de donner aux participants les moyens de faire les bons choix en situation professionnelle. - d'identifier les voies de renforcement des processus d'innovation en cours dans les systèmes alimentaires. Pour cela, un éclairage historique des approches développées par les organismes de développement sera apportée, allant jusqu'à l'identification des enjeux liés à la facilitation de l'action collective dans des <i>systèmes d'innovation</i>. 	
Programme	
<p>Cette UE est organisée en trois modules :</p> <ul style="list-style-type: none"> • module 3.1 : Évaluation de l'empreinte environnementale des systèmes alimentaires Responsable : Philippe Roux (IRSTEA, UMR ITAP) – Durée : 2 semaines • module 3.2 : Outils d'évaluation du développement durable des systèmes alimentaires Responsable : Gwenolé Le Velly (Montpellier SupAgro, UMR CEE-M) – Durée : 3 semaines • module 3.3 : Accompagner l'innovation pour un développement durable Responsable : Stéphane Fournier (Montpellier SupAgro, UMR Innovation) – Durée : 2 semaines 	
Compétences	
<p>A la fin de cette UE, les participants sont capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poser un problème en termes d'évaluation, connaître les méthodes d'évaluation des performances économiques, sociales et environnementales disponibles - évaluer les ressources nécessaires pour mettre en œuvre une méthode - reconnaître les limites des méthodes employées - analyser les résultats fournis en fonction des caractéristiques du problème posé et des limites de la méthode - connaître les recherches en cours sur de nouvelles méthodes d'évaluation et mesurer leur pertinence et la possibilité de leur opérationnalisation - décrypter les principales controverses environnementales et sociales liées à la mise en place de politiques publiques sur la base de ces méthodes d'évaluation des impacts - connaître les différentes méthodes développées par les organismes d'appui pour renforcer les dynamiques d'innovation dans les systèmes alimentaires - identifier les voies de renforcement des processus d'action collective permettant d'accompagner les acteurs des systèmes alimentaires dans l'innovation 	
Evaluation	
<p>Chacun des modules dispose de sa propre modalité d'évaluation. L'UE3 est évaluée par un examen individuel en fin d'UE avec des questions portant sur les 3 modules.</p>	

2 semaines	UE 3 module 3.1 : Empreinte environnementale des systèmes alimentaires
Responsables pédagogiques	
Philippe ROUX philippe.roux@irstea.fr Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement - IRSTEA	
Mots-clés	
Outils - méthodes - évaluation environnementale - ACV – études d'impacts	
Compétences	
<p>Ce module a pour objectif d'approfondir les méthodes et outils d'évaluation des impacts environnementaux des systèmes alimentaires. A la fin de ce module, les participants doivent être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principales méthodes d'évaluation des performances environnementales, leurs atouts et limites respectives - Décrypter les méthodes qui se cachent derrière la multitude de labels, normes, indicateurs et logiciels mis en œuvre dans le cadre de l'évaluation environnementale - Comprendre les éventuelles controverses environnementales - Choisir les méthodes et outils les mieux adaptés aux questions environnementales qui se posent dans un contexte professionnel donné - Mettre en œuvre une Analyse du Cycle de Vie (ACV) 	
Programme	
<p><u>Outils et méthodes d'évaluation des performances environnementales</u></p> <p>Les deux grandes familles d'approches complémentaires seront abordées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les approches orientées « PRODUIT » (par exemple "impacts" de la production de 1 kg de viande ou 1L de lait ...). Cette approche est mise en œuvre autour de l'Analyse du Cycle de Vie et fait l'objet de travaux pratiques en groupe avec un logiciel dédié (SIMAPRO). - Les approches orientées « SITE » (études d'impacts d'un site de production, évaluations à la parcelle ou à l'exploitation agricole, etc.). Cette approche est illustrée par des exemples, sans mise en œuvre opérationnelle. <p>Des présentations complémentaires sur les services écosystémiques et la biodiversité permettront de mettre en perspective ces méthodes en lien avec les enjeux environnementaux.</p> <p><u>Concepts, démarches et résultats contrastés</u></p> <p>Autour de notions incontournables pilotant le fonctionnement écologique d'un système biologique et son évaluation, des exemples traités par des professionnels permettront d'illustrer les pratiques opérationnelles. Ils mettront aussi en évidence la difficulté et les limites de l'évaluation des impacts environnementaux et des décisions publiques/privées qui y sont associées.</p>	
Evaluation	
L'évaluation se fera par groupe, à travers la restitution orale d'ACV comparants différents systèmes.	

3 semaines	UE 3 module 3.2 : Outils d'évaluation économique et sociale des systèmes alimentaires
Responsable pédagogique	
Gwenolé LE VELLY, Montpellier SupAgro gwenole.le-velly@supagro.fr	
Mots-clés	
Outils - méthodes – développement durable – évaluation - arbitrage – prospective – impact	
Compétences	
<p>A la fin de ce module, les participants doivent être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - poser un problème en termes d'évaluation, - connaître les méthodes d'évaluation disponibles, - rechercher puis s'appropriier les nouvelles méthodes d'évaluation pertinentes qui seront disponibles ultérieurement. <p>Les objectifs de formation comprennent aussi le développement des capacités à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évaluer les ressources nécessaires pour mettre en œuvre une méthode (relativement aux autres), - reconnaître les limites des méthodes employées, - analyser les résultats fournis en fonction des caractéristiques du problème posé et des limites de la méthode. 	
Programme	
<p>Le module démarre par un panorama des différentes méthodes d'évaluation qui seront abordées lors de ce module. Pour chaque méthode, les étudiants bénéficieront d'un cours magistral présentant la méthode, d'un TD et de l'intervention d'un professionnel. Les interventions des enseignants et des professionnels permettront aux étudiants de se familiariser avec une sélection d'outils couvrant l'analyse économique ex-ante, la prospective et des méthodes d'évaluation d'impact. Les interventions de professionnels faciliteront la prise de conscience des pratiques réelles, des contextes où sont employés ces outils et des coûts de leur mise en œuvre.</p> <p>Lors du module, les étudiants devront également réaliser une évaluation socio-économique par groupe. Ils seront donc amenés à manipuler les outils d'évaluation dans le contexte d'un projet lié au domaine de l'alimentation.</p>	
Evaluation	
Etude de cas	

2 semaines	UE 3 module 3.3 : Accompagner l'innovation pour un développement durable
Responsable pédagogique	
Stéphane FOURNIER, Montpellier SupAgro – UMR Innovation stephane.fournier@supagro.fr	
Mots-clés	
Innovation - système d'innovation - politique d'innovation – appui aux entreprises innovantes	
Compétences	
<p>Ce module vise à identifier les voies de renforcement de la capacité d'innovation des acteurs des systèmes alimentaires, à l'échelle de ces acteurs, de leurs organisations et de leurs territoires et à maîtriser les outils de ce renforcement.</p> <p>A la fin de ce module, les participants doivent être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les processus de diffusion et de construction des innovations ; - Connaître les spécificités, les forces et les faiblesses des dispositifs d'appui à l'innovation à l'échelle de l'individu ou de l'entreprise (incubateurs, accélérateurs, fab lab, etc.) et à l'échelle territoriale (clusters, pôles de compétitivité, réseau / système d'innovation, etc.) ; - Comprendre les objectifs et modalités des politiques et programmes d'innovation dans les pays du Nord et du Sud. 	
Programme	
<p>La première partie du module est construite autour de l'accompagnement de l'innovation à l'échelle de l'individu ou de l'organisation : en particulier, l'effet du mode d'organisation interne des entreprises sur les dynamiques d'innovation, le rôle de la Propriété Intellectuelle, le rôle du conseil... Des témoignages de professionnels viendront illustrer ces processus de renforcement de la capacité d'innovation au sein des entreprises et des exploitations agricoles. Un outil de résolution de problèmes innovants sera également présenté et mis en pratique.</p> <p>La deuxième partie du module porte sur les politiques et programmes construits par les Etats / collectivités locales / organismes de développement en vue de renforcer les dynamiques d'innovation. Sur la base d'une approche historique, éclairée par des exemples dans les pays du Nord et du Sud, on analysera les impacts de différents dispositifs visant à renforcer les interactions entre acteurs (clusters, systèmes productifs localisés, pôles de compétitivité...). Les récents développements du concept de <i>système d'innovation</i> fourniront une grille d'analyse de ces dispositifs permettant d'identifier des voies d'amélioration.</p>	
Evaluation	
<p>Enquêtes en groupe auprès de porteurs de projets (start-ups, entreprises innovantes) : analyse de leur trajectoire de développement et du dispositif d'accompagnement dont ils ont bénéficié. Comptes rendus croisés.</p>	

12 ECTS	UE 4 : Innovations pour des systèmes alimentaires durables
Responsables pédagogiques	
Stéphane FOURNIER, Montpellier SupAgro, UMR Innovation stephane.fournier@supagro.fr Nicolas BRICAS, Cirad, UMR Moisa et Chaire Unesco Alimentations du Monde nicolas.bricas@cirad.fr	
Mots clés	
Systèmes alimentaires – Durabilité – Participation – Inclusion de la société civile – Normes Re-territorialisation – Politiques alimentaires urbaines – Sécurité alimentaire et nutritionnelle	
Objectifs	
<p>Cette UE a pour but d'étudier des innovations techniques et organisationnelles et des politiques pouvant renforcer la durabilité des systèmes alimentaires. A la suite de l'étude du contexte et des enjeux du développement des systèmes alimentaires (UE 1&2), et de l'appropriation d'outils d'évaluation de différentes catégories d'impact et de renforcement des processus d'innovation (UE 3), les participants pourront analyser la pertinence de ces innovations et politiques et les voies possibles de renforcement des processus de changement qu'elles sont à même de susciter au sein des systèmes alimentaires.</p>	
Programme	
<p>Cette UE est composée de 5 modules successifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 4.1 : « Politiques urbaines d'alimentation durable » (1 semaine) Responsables : Nicolas Bricas (Cirad) et Damien Conaré (Chaire Unesco Alimentations du monde) • Module 4.2 : « Re-territorialisation de l'agriculture et de l'alimentation » (2 semaines) Responsables : Stéphane Fournier et Ronan Le Velly (Montpellier SupAgro) • Module 4.3 : « Normalisation des systèmes alimentaires, attentes et pratiques des consommateurs » (2 semaines) Responsables : Stéphane Fournier et Lucie Sirieix (Montpellier SupAgro) • Module 4.4 : « Inclusion de la société civile : lobbying et plaidoyer » (1 semaine) Responsable : Damien Conaré et Mathilde Coudray (Chaire Unesco Alimentation du monde) • Module 4.5 : « Innovations pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle » (1,5 semaine) Responsables : Nicolas Bricas (Cirad) et Carole Lambert (Montpellier SupAgro) 	
Compétences	
<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à identifier, évaluer et accompagner des innovations techniques et organisationnelles susceptibles de renforcer la durabilité des systèmes alimentaires - Capacité de construire et/ou analyser une campagne de plaidoyer ou de lobbying - Connaissance des dispositifs institutionnels de certification des produits alimentaires, et des attitudes et pratiques des consommateurs vis-à-vis des produits certifiés dans différents pays ; capacité à définir la stratégie d'une organisation en termes de labellisation des produits - Connaissance des enjeux et objectifs des processus de re-territorialisation de l'agriculture et de l'agro-alimentaire ; capacité à accompagner le développement d'un système localisé de production / distribution alimentaire ou l'insertion d'une organisation dans un tel système. - Connaissance des dispositifs politiques des villes pour contribuer à des systèmes alimentaires durables. - Connaissance des dispositifs innovants et des solutions émergentes pour la sécurisation alimentaire et nutritionnelle ; capacité à co-construire des politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle aux échelles locale, nationale ou internationale 	
Evaluation	
Chacun des modules dispose de sa propre modalité d'évaluation.	

1 semaine	UE 4 module 4.1 : Politiques urbaines d'alimentation durable
Responsables pédagogiques	
<p>Nicolas BRICAS, Cirad, UMR Moisa et Chaire Unesco Alimentations du Monde nicolas.bricas@cirad.fr Damien CONARE, Montpellier SupAgro, Chaire Unesco Alimentations du Monde damien.conare@supagro.fr</p>	
Mots-clés	
<p>Politiques alimentaires urbaines – Agriculture urbaine - Logistique – Distribution Urbanisme commercial - Restauration collective – Gestion des déchets</p>	
Compétences	
<p>L'objectif de ce module est de présenter les différents leviers que peuvent mobiliser les politiques alimentaires urbaines. Ouvert à la formation continue, il est conçu comme un espace de réflexion, de ressources techniques et méthodologiques et d'échange entre praticiens et des experts et scientifiques spécialistes de la question.</p> <p>Il insiste sur les enjeux environnementaux, logistiques, sanitaires, sociaux et culturels de l'alimentation dans un contexte urbain et sur les nouvelles formes de gouvernance des systèmes alimentaires que les villes mettent en place.</p>	
Programme	
<p>Le module est réalisé en collaboration avec deux Mastères Spécialisés de l'Ecole Nationale d'Architecture de Montpellier (ENSAM) : le MS « Management des Projets Urbains Durables » (MS MPUD) et le MS « Environnement de Vie Architecture et Santé » (MS EVAS). Les trois promotions travaillent donc ensemble durant toute la semaine.</p> <p>Le module combine apports conceptuels et méthodologiques sur les problèmes alimentaires posés par l'urbanisation et sur les leviers dont disposent les collectivités locales pour y faire face, et étude de cas sur la politique alimentaire d'une ville de la Métropole de Montpellier.</p> <p>Il s'appuie sur les ressources d'une équipe de recherche pluridisciplinaire de Montpellier travaillant sur les systèmes alimentaires urbains durables (programme Surfood de la Chaire Unesco Alimentations du Monde) et des architectes et urbanistes de l'ENSAM.</p> <p>Durant toute la semaine, les participants travaillent par groupe pour étudier une composante d'une politique alimentaire et présentent leurs résultats à des élus et cadres techniques de la ville.</p>	
Evaluation	
<p>Le mode d'évaluation / validation sera précisé au début du module.</p>	

2 semaines	UE 4 module 4.2 : Re-territorialisation de l'agriculture et de l'alimentation
Responsables pédagogiques	
Stéphane FOURNIER, Montpellier SupAgro, UMR Innovation stephane.fournier@supagro.fr Ronan LE VELLY, Montpellier SupAgro, UMR Innovation Ronan.Le-Velly@supagro.fr	
Mots-clés	
Alimentation locale - Systèmes Agroalimentaires Localisés (SYAL) - Circuits courts de proximité - Projets alimentaires territoriaux	
Compétences	
<p>Ce module vise à analyser l'ancrage territorial des systèmes agricoles et alimentaires. En quoi la re-territorialisation les rend-t-elle plus durables ? Pourquoi et comment des acteurs publics et privés la recherchent-elle ?</p> <p>A la fin de ce module, les participants auront une vision étendue des actions possibles en matière de re-territorialisation ; ils seront capables de connaître les contextes institutionnels et de comprendre les processus d'action collective qui constituent les initiatives ; et ils pourront porter un regard éclairé sur leurs bénéfices et leurs limites.</p>	
Programme	
<p>Ce module est structuré autour de deux thématiques complémentaires, celle de la reterritorialisation des systèmes de production agricoles et agroalimentaires, et celle de la relocalisation des circuits de commercialisation et d'approvisionnement alimentaire.</p> <p>La première met l'accent sur les actions collectives, impliquant les acteurs du territoire, dans le but de mobiliser, construire, développer et valoriser des ressources territoriales spécifiques. La re-territorialisation est ici entendue comme la (ré)activation des relations entre acteurs du territoire. Pour rendre compte de ces démarches, plusieurs concepts, issus principalement de l'économie géographique et de l'économie du territoire (ou des proximités), seront mobilisés (clusters, systèmes productifs localisés, SYAL...). L'accent sera mis sur les outils et méthodes utilisés pour susciter / renforcer cette forme de re-territorialisation.</p> <p>La seconde revient sur le développement des circuits courts de proximité. Elle en questionne tout d'abord la pertinence, à travers une analyse des controverses portant sur les effets économiques, sociaux et environnementaux de la relocalisation des systèmes alimentaires. Des enseignements sont également proposés sur la diversité des circuits courts de proximité et sur les politiques publiques menées en leur faveur. Enfin, l'accent est mis sur le « comment », sur les conditions organisationnelles variées de la relocalisation alimentaire. Dans cette perspective, le cas de l'approvisionnement local de la restauration collective, et celui des « systèmes alimentaires du milieu », hybrides entre circuits courts et circuits longs, sont traités de façon approfondie.</p> <p>Le module s'appuie sur une diversité de méthodes pédagogiques : cours magistraux, travaux de groupes, visites, interventions de professionnels.</p>	
Evaluation	
<p>A la fin du module, les participants doivent rédiger un essai individuel, dans un temps limité, et tous documents autorisés.</p>	

2 semaines	UE 4 module 4.3 : Normalisation des systèmes alimentaires, attentes et pratiques des consommateurs
Responsables pédagogiques	
Stéphane FOURNIER, Montpellier SupAgro, UMR Innovation stephane.fournier@supagro.fr Lucie SIRIEIX, Montpellier SupAgro, UMR Moisa lucie.sirieix@supagro.fr	
Mots-clés	
Normalisation - labels durables - référentiels privés - filières - rôle de l'Etat comportement des consommateurs - pratiques durables des consommateurs	
Compétences	
<p>Ce module vise à analyser le rôle que les normes, ou « standards volontaires », jouent dans la gouvernance des systèmes alimentaires et à en comprendre l'évolution. Les Indications Géographiques puis différents labels durables (label bio européen, Fairtrade International, etc.) ont émergé dans les années 90, en parallèle avec le développement de référentiels privés dans la grande distribution (de type GLOBAL G.A.P.) ainsi que de la responsabilité sociale. Les années 2000 ont été celles du « changement d'échelle » et de la multiplication de ces labels durables. Dans les années 2010, des alliances ont eu lieu entre les différents protagonistes (porteurs de labels, entreprises agroalimentaires et grande distribution), poussant bon nombre des acteurs de ces filières à les intégrer dans leurs démarches RSE. Ces acteurs ont également dû se positionner dans un contexte de conventionnalisation / radicalisation, où des normes minimales s'appliquent dorénavant à une grande partie de la production tandis que des normes plus exigeantes permettent un positionnement dans des marchés de niche. La perception des consommateurs est devenue un facteur de toute première importance, alors que, parallèlement, les consommateurs peuvent être désorientés face à la multiplication des labels et initiatives.</p> <p>A l'issue de ce module, les participants auront les connaissances et compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une maîtrise des dispositifs de certification et une capacité d'analyse des stratégies des différentes parties prenantes (porteurs de labels, entreprises agroalimentaires, distributeurs, Etats, organisations internationales) face à la montée en puissance et à la multiplication des normes ; - Une compréhension des attendus des démarches RSE des entreprises agroalimentaires et de la place qu'y occupent les labels durables ; - Une capacité d'analyse des comportements et des attentes des consommateurs face aux enjeux de durabilité sociale et environnementale, ce qui renvoie à la question des pratiques non durables (dont le gaspillage), des préoccupations environnementales et sociales des individus et du lien entre préoccupations et comportement, de leur perception des labels et de la communication et des motivations associées aux pratiques durables. 	
Programme	
<p>A travers des interventions de chercheurs et de professionnels, ce module apportera des éclairages sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le processus de normalisation : origine et conséquences, analyse du fonctionnement des filières labellisées, et notamment de la question de la certification ; - Les enjeux et perspectives des labels durables (labels bio, Fairtrade International, Rainforest Alliance, Utz certified, Fair for Life) et liés à l'origine (Indications Géographiques) ; - Les référentiels développés par la grande distribution et leurs évolutions ; - Les stratégies RSE des entreprises agroalimentaires et leur mode de certification ; - Les préoccupations environnementales et sociales dans les pays riches et les pays émergents ; - La perception des labels durables ; - La complexité des attitudes et pratiques durables des consommateurs ; - La question du gaspillage. 	
Evaluation	
Synthèse écrite individuelle sur l'impact de ces processus de normalisation sur la durabilité des systèmes alimentaires.	

1 semaine	UE 4 module 4.4 : Lobbying et plaidoyer : défendre des intérêts en passant à l'action
Responsables pédagogiques	
Damien CONARÉ damien.conare@supagro.fr Mathilde COUDRAY mathilde.coudray@supagro.fr Chaire UNESCO Alimentations du monde	
Mots-clés	
Dialogue politique - processus de prise de décision lobbying – plaidoyer – communication – transparence – implication citoyenne – influence	
Compétences	
<p>Ce module a pour objectif spécifique d'analyser la réalité du fonctionnement du lobbying et du plaidoyer, en France, en Europe, voire à l'international. Il vise à donner des éléments de contexte sur le cadre légal (encadrement, transparence ?), ainsi que des outils pour réaliser ce lobbying/plaidoyer. L'inclusion de la société civile (au sens large : secteur privé, associations de consommateurs, ONG, etc.) dans les dispositifs de gouvernance des systèmes alimentaires est en filigrane de l'ensemble du module.</p> <p>À la fin de ce module, les participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissent les étapes de construction d'une stratégie de lobbying et/ou plaidoyer - savent décrypter une campagne de lobbying et/ou plaidoyer. <p>Ils sont alors capables de construire une campagne : définition d'un positionnement, identification des cibles et des partenaires, organisation du timing/calendrier, mobilisation des médias, présentation de l'argumentaire et articulation avec les « preuves » scientifiques, etc.</p>	
Programme	
<p>Le module est principalement construit autour de témoignages d'acteurs impliqués dans les négociations locales, nationales ou internationales et les actions de lobbying et plaidoyer. Il inclut aussi un cours plus méthodologique et théorique permettant d'initier le cadre d'analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apports méthodologiques et théoriques : théories du lobbying et plaidoyer • Témoignages et séances thématiques sur le lobbying et le plaidoyer illustrant les stratégies de la société civile pour faire évoluer les systèmes alimentaires (par exemple : campagne « mangez moins de viande », « Banques, la faim leur profite bien », l'accaparement des terres, la financiarisation des marchés agricoles, les campagnes anti-OGM etc.) <p>Les méthodes de plaidoyer seront enfin mises en pratique à travers un exercice de groupe portant sur le montage d'une campagne de plaidoyer ou l'analyse d'une campagne existante.</p>	
Evaluation	
Evaluation sur le travail de groupe : document décrivant une campagne de Lobbying/Plaidoyer présenté à l'oral	

1,5 semaine	UE 4 module 4.5 : Innovations pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les systèmes alimentaires
Responsables pédagogiques	
Nicolas BRICAS, Cirad, UMR Moisa et Chaire Unesco Alimentations du Monde nicolas.bricas@cirad.fr Carole LAMBERT, Montpellier SupAgro, Service DEFIS carole.lambert@supagro.fr	
Mots-clés	
Sécurité alimentaire et nutritionnelle – agriculture sensible à la nutrition politiques alimentaires – système alimentaire	
Compétences	
<p>Ce module se penche sur les problématiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle, qui sont en plein bouleversement, tant au Nord qu'aux Suds :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les pays des Suds, l'accroissement de la production alimentaire est remis en cause comme principal facteur d'amélioration de la nutrition. - De nouveaux enjeux nutritionnels apparaissent : surpoids, obésité, carences en micro-nutriments, effets des produits ultra transformés, effets des perturbateurs endocriniens, nouvelles intoxications alimentaires, dimensions sociales des troubles du comportement alimentaire. - Emergeant difficilement comme secteur d'intervention en tant que tel, la nutrition s'introduit dans les autres politiques et interventions sectorielles avec le concept de « nutrition sensitive » - La nutrition fait l'objet d'un intérêt croissant du secteur privé, par exemple au travers d'une offre en produits enrichis ou de nouveaux produits purement végétaux, ou de stratégies ciblant les populations vulnérables (ex. stratégies « Bottom of Pyramid »). Des systèmes de notation des entreprises agro-alimentaires sur leurs efforts nutritionnels apparaissent. - La sensibilisation et l'éducation alimentaire ou nutritionnelle comme principaux leviers du changement des comportements alimentaires sont remises en cause avec la reconnaissance du rôle des environnements alimentaires. - De nouvelles formes de solidarités alimentaires (ex. sécurité sociale alimentaire, épiceries sociales, achats en commun, tiers lieux alimentaires) viennent compléter les dispositifs plus classiques d'aide alimentaire <p>A la fin de ce module, les participants sont capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les différentes formes de malnutrition, leurs déterminants et leur interdépendance, au niveau mondial / nord et sud (sous nutrition, « sur » nutrition, toxicité, etc.) ; - De comprendre les enjeux institutionnels et politiques des solutions proposées - D'identifier les actions possibles favorables à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à différents niveaux des systèmes alimentaires ; - D'analyser et de proposer différentes stratégies et/ou dispositifs innovants en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. 	
Programme	
<p>Ce module fait intervenir divers acteurs (ONG, OI, privés, chercheurs, institutionnels...) pour illustrer différentes perspectives et mettre l'accent sur l'opérationnalité des actions entreprises, à différents points d'entrée du système alimentaire.</p> <p>Les participants sont aussi amenés à développer un thème spécifique (divers fronts de débat d'actualité et approfondissement de certaines dimensions transversales).</p>	
Evaluation	
<p>Les participants auront à se renseigner sur un thème spécifique et préparer un exposé par petits groupes pour contribuer aux débats durant le module et partager leur analyse.</p>	

10 ECTS	UE 5 : Etude d'une innovation
Responsables pédagogiques	
<p>Maylis RAZES, Montpellier SupAgro maylis.razes@supagro.fr Pascale MOITY MAIZI, Montpellier Supagro, UMR INNOVATION pascale.maizi@supagro.fr</p>	
Mots-clés	
innovation technique/organisationnelle/politique – impact – répliquabilité – investigation – communication	
Compétences	
<p>A la fin de ce module, les participants doivent être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - planifier un projet sur quelques mois et organiser collectivement un événement grand public ; - évaluer la pertinence et les impacts potentiels ou avérés d'une innovation au sein d'un système alimentaire contextualisé ; - trouver les ressources (humaines, bibliographiques, filmiques, iconographiques), les analyser avec esprit critique et les synthétiser ; - adapter leur communication à différents médias, vulgariser, valoriser leurs résultats. 	
Programme	
<p>Cette UE se déroule tout au long de l'année, en parallèle des enseignements. En début d'année, chaque participant choisit une initiative susceptible de renforcer la durabilité des systèmes alimentaires, innovation technique, politique ou organisationnelle concernant la production, la transformation, la distribution, la consommation et/ou la gestion des déchets des produits alimentaires.</p> <p>En quoi cette innovation est susceptible de répondre aux enjeux d'un développement durable des systèmes alimentaires ? Quels sont les impacts avérés ou potentiels de cette innovation sur les différentes dimensions des systèmes alimentaires (économique, sociale et environnementale), et les éventuelles controverses associées ? Quels seraient l'intérêt, les obstacles éventuels et les voies possibles d'une plus grande diffusion de cette innovation ?</p> <p>Ces périodes dédiées correspondent soit à du temps de travail personnel pour les participants et soit à des séances collectives dans le cadre d'ateliers (voir le planning fourni dans le livret de l'UE5).</p> <p>Les participants rédigent une synthèse des résultats sous deux formes : une fiche de capitalisation d'une part et d'autre part un film de quelques minutes qui sera présenté lors d'un événement qu'ils organisent : la Journée des Innovations pour une Alimentation Durable (JIPAD), aura lieu le 1^{er} avril 2021.</p>	
Evaluation	
<p>Sur la base de la synthèse écrite, de la vidéo et de la participation à la JIPAD</p> <p>Critères d'évaluation : qualité des recherches, profondeur d'analyse, qualité des communications, respect du calendrier</p>	

MISSION PROFESSIONNELLE

Information sur le stage

Une information sur les stages est faite auprès des participants de la promotion dès le mois d'octobre afin de préciser les attendus pédagogiques. Une autre séance est organisée au cours de l'année pour indiquer les modalités administratives de départ en stage.

La recherche de stage tutorée

Les étudiants sont invités le plus tôt possible dans l'année à rencontrer l'un des responsables de la formation pour présenter leur projet professionnel, et identifier des pistes pour la recherche de stage.

Les offres de stages reçues par Montpellier SupAgro pertinentes par rapport aux objectifs de la formation sont transmises aux étudiants.

Le stage peut aussi être issu d'une offre de stage autre, d'une candidature spontanée ou encore monté sur la base d'un projet personnel pour lequel le participant a identifié une structure d'accueil. Dans ces cas-là, une étape de validation du stage doit être impérativement incluse avant l'établissement de la convention. La validation se fait auprès de l'équipe pédagogique IPAD. Cette validation est basée sur la capacité de réaliser un véritable travail d'expertise sur une thématique en lien avec la formation au cours du stage.

Identification d'un directeur de mémoire

Une fois le stage obtenu, un directeur de mémoire est identifié et contacté par les responsables de la formation, éventuellement sur la base de propositions de l'étudiant.

Ce directeur de mémoire :

- aide l'étudiant à construire son projet de stage et participe à sa présentation avant le départ en stage (voir plus bas)
- assure un encadrement (le plus souvent à distance) tout au long du stage
- conseille l'étudiant pour l'analyse de ses résultats et la construction du plan de son mémoire
- relit et corrige un « premier jet » du mémoire et la synthèse en 4 p.
- aide à la constitution d'un jury de soutenance en interaction avec l'étudiant et les responsables de la formation, contacte les membres du jury et participe au jury.

Préparation d'un projet de stage

Au démarrage de leur stage, les étudiants doivent impérativement produire un « projet de stage », de 5 à 10 pages avec l'aide de leur directeur de mémoire, présentant :

- le contexte dans lequel la demande du commanditaire s'inscrit,
- le commanditaire et sa demande,
- une analyse de cette demande pour identifier le « problème », construire une problématique,
- un état de l'art sur cette question,
- les hypothèses qui sont faites pour ce travail, qui se traduiront potentiellement en « grands résultats » démontrés à la fin de l'étude,
- les objectifs de travail et la méthodologie qui permettront de démontrer ces résultats, incluant un calendrier prévisionnel.

Ces projets de stage seront présentés oralement, soit avant le départ en stage, soit les 17 ou 18 mai 2021 (dans ce cas-là, organisation de la présentation orale à distance). Cette présentation orale réunit l'étudiant, le maître de stage, le directeur de mémoire et un membre de l'équipe pédagogique IPAD. Cet oral a notamment pour objectif de discuter, et éventuellement d'ajuster, l'axe de capitalisation qui sera visé dans le mémoire.

Déroulement du stage et rédaction du mémoire

Les stages se déroulent sur quatre à cinq mois, de mai à octobre. Au terme de ces stages, sont attendus :

- un mémoire de 40 p.
- une synthèse de 4 p., présentant les grands résultats de l'étude effectuée.

Si le mémoire est écrit dans une autre langue que le français, la synthèse de 4 p. devra être rédigée en français. La production d'une version de la synthèse de 4p. dans la même langue que celle du mémoire est vivement conseillée en supplément de celle rédigée en français.

Remarque importante : Tout plagiat est interdit et chaque mémoire sera vérifié par un logiciel de contrôle du plagiat. Tout copier-coller doit être entre guillemets et la source doit être signalée.

Préparation et déroulement de la soutenance

Les soutenances ont lieu mi-octobre. Le directeur de mémoire et l'étudiant, en interaction avec les responsables de la formation, identifient les membres du jury de soutenance.

Ce jury est composé des membres suivants :

- un représentant de Montpellier SupAgro, qui assurera la présidence du jury (et qui sera défini par l'équipe pédagogique IPAD),
- le directeur de mémoire (tuteur académique),
- une personne compétente sur le sujet traité et apportant un « regard extérieur », issue du monde professionnel ou académique (éventuellement deux personnes, dans des cas particuliers).

Le maître de stage (tuteur professionnel) est invité par le Jury à assister à la soutenance. Si le maître de stage est dans l'incapacité de se déplacer, sa participation peut se faire en visioconférence ou par Skype.

Le rôle des membres du Jury est d'évaluer le mémoire, la synthèse et l'oral de l'étudiant. Le maître de stage n'évalue ni ces documents, ni l'oral. Il évalue le stagiaire par rapport à d'autres critères décrits ci-dessous. Lors de la soutenance, il participe aux questions et aux échanges.

Dès que le jury est connu, une invitation est transmise aux membres du jury indiquant les modalités d'évaluation et le déroulement de la soutenance.

Le participant doit faire parvenir à chaque membre du jury une version papier ou une version pdf de son mémoire et de sa synthèse, une semaine (5 jours ouvrés) avant la soutenance.

La soutenance se déroule sur 1 h environ. Le président du jury présente les membres du jury et précise le déroulement de la soutenance. L'étudiant présente son travail en 20 minutes. A la suite de cela, le Président peut demander au maître de stage des précisions supplémentaires sur le cadre général dans lequel s'inscrit le stage, et sur les conditions de son déroulement. Les membres du jury prennent ensuite la parole pour poser des questions à l'étudiant. L'ordre de ces prises de parole est décidé par le Président du jury ; généralement, la parole est donnée prioritairement aux personnes représentant un « regard extérieur » sur le travail.

A l'issue de la soutenance, le Jury délibère, notamment sur d'éventuelles corrections à intégrer dans le mémoire. Le participant IPAD s'engage à envoyer au plus tard 15 jours après la soutenance à l'assistante de formation (qui transmettra à la bibliothèque) le fichier pdf de son mémoire et de sa synthèse en 4p, après avoir intégré les éventuelles corrections demandées par le jury.

Modalités d'évaluation du stage

Les missions professionnelles sont évaluées sur la base de la satisfaction du commanditaire, des évaluations des mémoires et des synthèses faites par les membres des jurys et de la qualité de la présentation orale.

Les critères suivants sont ainsi pris en compte :

- le professionnalisme
 - o la capacité de l'étudiant à atteindre les objectifs fixés par le commanditaire
 - o la qualité de l'insertion professionnelle dans l'organisme d'accueil au cours du stage
- la capacité d'analyse du problème
 - o la capacité de l'étudiant à identifier un « problème », une question principale suffisamment précise pour être traitée en cinq à six mois
 - o la capacité à faire un état des lieux de cette question, sur la base de la littérature scientifique, de littérature grise, d'entretiens avec des personnes-ressource...
 - o la capacité d'identification et de mobilisation des outils d'analyse et d'évaluation d'impact appropriés
- la capacité d'identification et de présentation des résultats
 - o la capacité de présenter clairement, à l'écrit comme à l'oral, les grands résultats de cette étude, et leurs conséquences
 - o la clarté et la qualité du mémoire et de la présentation orale, et des réponses apportées aux questions posées

La prise en compte de ces critères est traduite sous la forme de quatre notes, affectées des coefficients suivants :

- satisfaction du maître de stage (tuteur professionnel) : 40%
- qualité du mémoire : 20% (moyenne des notes données par les membres du Jury)
- qualité de la synthèse : 20% (moyenne des notes données par les membres du Jury)
- qualité de la prestation orale : 20% (note unique donnée par les membres du Jury)

Après la journée de soutenance, les évaluations réalisées par les membres du Jury sont compilées et la moyenne obtenue à l'UE Mission professionnelle est calculée. Le participant est alors informé de sa note globale et du détail des commentaires de chaque évaluateur. La note transmise reste provisoire tant que les éventuelles corrections du mémoire ne sont pas réalisées et validées par le directeur de mémoire.

Si la note est inférieure à 10/20, le participant a la possibilité de présenter de nouveau son mémoire après amélioration lors d'une session de rattrapage. Le mémoire amélioré doit être renvoyé une semaine après, pour être de nouveau évalué par les membres du jury, et soutenu oralement la semaine suivante.

PLANNING ANNUEL PREVISIONNEL DE LA FORMATION

2020

sept-20	oct-20	nov-20	déc-20
1 M	1 J UE 1	1 D	1 M
2 M	2 V stage collectif	2 L	2 M
3 J	3 S	3 M Module 2.2	3 J
4 V	4 D	4 M Gouvernance	4 V
5 S	5 L Module 2.1 la	5 J	5 S Outils d'évaluation
6 D	6 M durabilité en	6 V	6 D économique et
7 L	7 M question	7 S	7 L sociale des SA
8 M	8 J	8 D	8 M
9 M	9 V soutenances	9 L Examen UE2	9 M
10 J	10 S	10 M UE5	# J
11 V rentrée	11 D	11 M férié	# V Colloque Educ.*
12 S	12 L JIPAD 2020	12 J UE 5	# S
13 D	13 M	13 V	# D
14 L	14 M	14 S	# L
15 M	15 J	15 D	# M
16 M UE 1	16 V	16 L	# M
17 J	17 S	17 M	# J
18 V	18 D	18 M	# V
19 S	19 L	19 J	# S
20 D	20 M	20 V	# D
21 L	21 M Module 2.1 la	21 S Module 3.1 Empreinte	# L
22 M	22 J durabilité en	22 D environnementale	# M vacances
23 M	23 V question	23 L des SA	# M
24 J	24 S	24 M	# J
25 V	25 D	25 M	# V férié
26 S UE 1	26 L	26 J	# S
27 D stage collectif	27 M	27 V	# D
28 L	28 M	28 S	# L
29 M	29 J	29 D	# M vacances
30 M	30 V	30 L	# M
	31 S		# J

UE 1 Comprendre une agriculture familiale par l'approche systémique	
UE 2 Contexte et enjeux de l'agriculture et de l'alimentation	module 2-1 Agriculture et alimentation, la durabilité en question module 2-2 Analyse de la gouvernance des SA
UE 3 Méthodes et outils de l'évaluation de la durabilité et de l'intervention	module 3-1 Evaluation de l'empreinte environnementale des SA module 3-2 Outils d'évaluation économique et sociale des SA module 3-3 Accompagner l'innovation pour un DD
UE 4 Innovations pour des systèmes alimentaires durables	module 4-1 Politiques urbaines d'alimentation durable module 4-2 Re-territorialisation de l'agriculture et de l'agroalimentaire module 4-3 Normalisation des SA, attentes et pratiques des consommateurs module 4-4 Lobbying et plaidoyer module 4-5 Innovations pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle
UE 5 Etude d'une innovation	
Mission professionnelle	

2021

janv-21		févr-21		mars-21		avr-21	
1	V férié	1	L	1	L	1	J JIPAD 2021
2	S	2	M	2	M	2	V
3	D	3	M	3	M	3	S
4	L	4	J	4	J	4	D
5	M	5	V	5	V	5	L férié
6	M	6	S	6	S	6	M
7	J	7	D	7	D	7	M
8	V	8	L	8	L	8	J
9	S	9	M	9	M	9	V
10	D	10	M	10	M	10	S
11	L	11	J	11	J	11	D
12	M	12	V	12	V	12	L
13	M	13	S	13	S	13	M
14	J	14	D	14	D	14	M
15	V	15	L	15	L	15	J
16	S	16	M	16	M	16	V
17	D	17	M	17	M	17	S
18	L	18	J	18	J	18	D
19	M	19	V	19	V	19	L
20	M	20	S	20	S	20	M
21	J	21	D	21	D	21	M
22	V	22	L	22	L	22	J
23	S	23	M	23	M	23	V
24	D	24	M	24	M	24	S
25	L	25	J	25	J	25	D
26	M	26	V	26	V	26	L
27	M	27	S	27	S	27	M
28	J	28	D	28	D	28	M
29	V			29	L	29	J
30	S			30	M	30	V
31	D			31	M		

* Colloque Education à l'alimentation

** Colloque Chaire AdM : Colloque annuel de la Chaire Unesco Alimentations du Monde

SA : systèmes alimentaires

DD : Développement durable

Séminaire de rentrée de la Chaire AdM

2021

mai-21		juin-21		juil-21		août-21		sept-21		oct-21	
1 S		1 M		1 J		1 D		1 M		1 V	7
2 D		2 M		2 V		2 L		2 J		2 S	
3 L		3 J		3 S		3 M		3 V		3 D	
4 M		4 V		4 D		4 M		4 S		4 L	
5 M		5 S		5 L		5 J		5 D		5 M	
6 J		6 D		6 M		6 V		6 L		6 M	
7 V		7 L		7 M		7 S		7 M		7 J	
8 S		8 M		8 J		8 D		8 M		8 V	
9 D		9 M		9 V		9 L		9 J		9 S	
10 L		10 J		10 S		10 M		10 V		10 D	
11 M		11 V		11 D		11 M		11 S		11 L	
12 M		12 S		12 L		12 J		12 D		12 M	
13 J férié		13 D		13 M		13 V		13 L		13 M	
14 V		14 L		14 M férié		14 S		14 M		14 J	
15 S		15 M		15 J		15 D		15 M		15 V soutenances	
16 D		16 M		16 V		16 L		16 J		16 S	
17 L	Projets de stage	17 J		17 S		17 M		17 V		17 D	
18 M		18 V		18 D		18 M		18 S		18 L	
19 M		19 S		19 L		19 J		19 D		19 M	
20 J		20 D		20 M		20 V		20 L		20 M	
21 V		21 L		21 M		21 S		21 M		21 J	
22 S		22 M		22 J		22 D		22 M		22 V	
23 D		23 M		23 V		23 L		23 J		23 S	
24 L férié		24 J		24 S		24 M		24 V		24 D	
25 M		25 V		25 D		25 M		25 S		25 L	
26 M		26 S		26 L		26 J		26 D		26 M	
27 J		27 D		27 M		27 V		27 L		27 M	
28 V		28 L		28 M		28 S		28 M		28 J	
29 S		29 M		29 J		29 D		29 M		29 V	
30 D		30 M		30 V		30 L		30 J		30 S	
31 L				31 S		31 M				31 D	

Formation labellisée par la Chaire Unesco Alimentations du monde



Formation accréditée par la Conférence des Grandes Ecoles (CGE)



Pour nous écrire

Mastère spécialisé® IPAD

Institut des régions chaudes de Montpellier SupAgro | Institut Agro
Campus Lavalette

1101 avenue Agropolis BP 5098 34093 Montpellier Cedex5

ipad@supagro.fr